

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET		Date : 13/07/2024	
INTITULE DE L'ACTION : Fête du 14 juillet, le samedi 13 juillet.....			
DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	585.06€
Borne photo 200 impressions	245.00€		
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Boissons et alimentation			
Petits	75.00€		
Boissons	75.00€		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Perruques (30)	97.50€		
Bougies pile pour lampion	31.00€		
Aimants	10.00€		
Bâtons en bambou	18.00€		
Casquettes blanches	84.00€		
Assurance			
Tracts, affiches	50.00€		
		Aide demandée au PIC	1000.00€
Taxes (SACEM)			
Divers			
Produits maquillage	150.00€		
Cracheur de feu	749.56€		
Personnel bénévole	582.50€	Bénévolat	582.50€
10*5*11,65			
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	2167.56€		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2167.56€	TOTAL	2167.56€

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.